MED-Amin : Réseau d'information sur les marchés agricoles méditerranéens

Mission des Points Focaux MED-Amin

Le réseau MED-Amin

MED-Amin, réseau méditerranéen d'information sur les marchés agricoles, a été lancé les 22 et 23 janvier 2014 à Paris et les ministres de l'agriculture des 13 pays membres du CIHEAM ont officialisé cette initiative lors de leur dixième réunion le 6 février 2014 à Alger.

Dans le sillon de l'initiative internationale AMIS (Agricultural Market Information System, G20 + 7 principaux importateurs et exportateurs de céréales) créée trois ans après la crise économique et alimentaire mondiale de 2007/2008, MED-Amin vise à favoriser la coopération et le partage d'expériences entre les systèmes d'information nationaux sur les marchés agricoles afin de fournir une plus grande transparence et une information de plus grande qualité sur les marchés céréaliers en Méditerranée. Le réseau rassemble les 13 pays du CIHEAM (Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes) lequel coordonne l'initiative à travers le Secrétariat MED-Amin basé à l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier. MED-Amin se concentre sur 5 produits clés pour la sécurité alimentaire de la région (blé tendre, blé dur, orge, maïs et du riz).

Le réseau a pour objectifs à moyen terme de :

- Poser les bases d'un meilleur suivi de la sécurité alimentaire dans la région Méditerranée, incluant **un système d'alerte précoce (priorité principale du réseau),** et éventuellement une base de données et une meilleure coordination entre les pays. Depuis 2022, une approche **modulaire** fondée sur la réalisation de **8 tâches** à été défini afin de mettre en place le système d'alerte précoce (voir le plan d'action 2024-2026).
- Promouvoir l'utilité d'avancer vers une meilleure transparence sur les marchés agricoles.
- Partager les méthodes de recueil des données sur les marchés de chaque pays et une méthode commune (en lien avec le système AMIS).
- Envisager les liens et interfaces possibles avec les systèmes existants, notamment au niveau international : AMIS et GEOGLAM, SMIAR/GIEWS, FAOSTAT, CIC, etc. Le réseau a établi des partenariats avec plusieurs de ces organisations (notamment le CCR, l'IGC et AMIS).

Nomination : Chaque pays membre nomme un ou deux points focaux qui sont les correspondants du réseau pour leur pays. De préférence, il(s)/elle(s) est/sont issu(es) du service de suivi des marchés céréaliers du ministère chargé de l'agriculture ou dans un autre poste public assimilé.

Les points focaux de MED-Amin ont pour rôle :

- d'échanger entre eux et avec le Secrétariat MED-Amin sur les méthodologies de collecte et de traitement de l'information sur les marchés céréaliers;
- de collecter des informations (statistiques et prévisionnelles) sur les marchés céréaliers (production, consommations, stocks, importations/exportations, pertes) dans leur pays auprès des services compétents sur les cinq céréales suivies (blé tendre, blé dur, maïs, riz, orge) pour chaque année commerciale nationale, à travers un questionnaire qui leur est envoyé chaque année par le Secrétariat afin de construire des bilans céréaliers équilibrés;
- de faire remonter des informations sur les avancées des récoltes et semis de ces céréales afin que MED-Amin publie deux fois par an un Bulletin d'avancées;
- de recueillir des données de terrain à travers des contacts avec des experts locaux dans un but d'estimation qualitative précoce des récoltes (trois bulletins par an, en mars, mai et juin);
- de diffuser l'information produite par MED-Amin dans leur pays;
- et d'une manière générale de promouvoir la coopération régionale à travers ce réseau et de communiquer à son sujet (à travers la diffusion des publications du réseau vers les publics intéressés, la présentation du réseau lors d'évènements ou encore la suggestion d'évènements auxquels le réseau pourrait participer).

En outre, les Points Focaux sont invités à assister à chaque réunion annuelle du réseau, le CIHEAM prenant à sa charge les billets d'avion et l'interprétation français / anglais tandis que les transferts, repas et hébergement sont pris en charge par le pays hôte.

MED-Amin est une initiative dont le principe de fonctionnement repose sur une définition des objectifs en concertation continue et dynamique entre ses membres. Fidèle à la mission du CIHEAM, ce réseau vise d'abord à répondre aux besoins des pays. Dans cette optique, les Points Focaux peuvent adresser au Secrétariat toute demande en relation avec l'initiative.